

CORRIGE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA MORALE

-Probatoire C 2013

Sujet 1 :

Introduction

- 1) Amener le sujet : la monarchie est un régime politique dans lequel le pouvoir appartient à un seul individu. La démocratie quant-à elle est un régime politique dans lequel le peuple est souverain.
- 2) Problématique :quelles sont les inconvénients de la monarchie absolue ? quelles sont les avantages de la démocratie ?
- 3) Plan
 - a. L'inconvénient de la monarchie absolue
 - b. Les avantages de la démocratie

Développement

- 1) LES INCONVEIENTS DE LA MONARCHIE ABSOLUE

La monarchie absolue est un régime politique ou le pouvoir est confisqué par un seul individu sans limites.

Ses inconvénients sont nombreux :

- a. Le pouvoir héréditaire ce qui exclut les élections
- b. La confiscation du pouvoir par un individu ;
- c. La sacralisation du pouvoir qui est un abus ;
- d. La concentration des différents pouvoir entre les mains d'une seul personne
 - Le roi est la loi
 - Il a droit de vie et de mort sur ses sujets
 - Absence de l'opposition
- e. La grande mase de la population n'a pas de droit et de libertés
- f. La forte pression fiscale e sur le peuple
- g. L'embrigadement de consciences

Transition : à cause de ces inconvénients, les peuples se sont battus pour l'avènement de la démocratie

- 2) Les avantages de la démocratie
 - a) La possibilité a tout un chacun de participer la gestion des affaires publiques à travers les élections au suffrage universel
 - b) Le respect des droites de l'homme et de libertés individuelles
 - c) L'alternance au pouvoir
 - d) La pluralité des opinions (média libre, multipartisme)
 - e) La séparation des pouvoirs ;

- f) L'existence d'une constitution qui donne droit aux élus un droit de regard sur les élections du gouvernement ;
- g) La liberté d'association
- h) L'accèsion au pouvoir par voie électorale

Conclusion

- 1) Bilan : la monarchie absolue et la monarchie sont deux régimes diamétralement opposés
- 2) Réponse à la problématique : de nombreuses atteintes aux droits et libertés de l'homme dans la monarchie absolue mais des garanties pour le plein épanouissement de l'individu dans la démocratie.
- 3) Ouverture : en dépit de ses nombreux avantages, la démocratie montre quelques fois des insuffisances dans la pratique ; d'où la nécessité d'un éveil permanent

Sujet 2 :

Introduction

- 1) **Nature du document** : extrait de texte de l'ouvrage AHMADOU AHIDJO (1922-1989)
- 2) **Auteur** : Philippe Gaillard
- 3) **Idée générale** : la naissance de l'UNC
- 4) **Plan** :
 - a) Signification du sigle **UNC** et présentation des partis politiques antérieurs à l'UNC
 - b) AHMADOU AHIDJO et sa stratégie d'unification des partis politiques

Développement :

- 1) Signification du sigle UNC et présentation des partis politiques antérieurs à l'UNC

U.N.C : Union Nationale Camerounaise partis unifiés le jour en 1966

a. les partis politiques antérieurs à l'U.N.C :

- UPC : Union des Populations du Cameroun créée en 1948

-B.D.C : Bloc Démocratique Camerounais créée en 1952

-U.S.C : Union Sociale Camerounaise créée en 1953

- U.C : Union Camerounaise créée en 1958

b. Dans la partie anglophone :

- KNC :Kamerun National Congress créée en 1953

-KPP :Kamerun People's Party créée en 1957

-OK:One Kameroun créée en 1957

Transition: la multiplication de ces formations politiques ne fournissait pas l'unité nationale, d'où la recherche de leur fusion par Ahmadou Ahidjo.

2) AHMADOU AHIDJO et sa stratégie d'unification des partis politiques

AHMADOU AHIDJO :

- a) Né en 1922 ou en 1924
- b) Vice premier ministre en 1957
- c) Premier ministre en 1958
- d) Proclame l'indépendance du Cameroun en 1960
- e) Premier président de la république du Cameroun
- f) Acteur de réunification en 1961
- g) Acteur de l'unification en 1972
- h) Démissionne en 1982
- i) Décédé en 1989
- j) Sa stratégie d'unification des partis politiques :
 - 1) Réunion du 11 juin 1966 entre les dirigeants des partis anglophones et ceux de l'UC à Yaoundé (projet de dissociation de l'UC et de la création d'une nouvelle formation d'envergure nationale qu'on appellera U.N.C)
 - 2) Tenue de quatre congrès extraordinaires qui décident de la dissolution de tous les partis politiques existants.
 - 3) 1^{er} septembre 1966, création de l'U.N.C

Conclusion :

- 1) Bilan : les multiples partis qui assurent la politique au Cameroun fusionnent en 1966 pour donner naissance à un parti unifié : L'U.N.C
- 2) Réponse à la question : le régime politique qui résulte de la naissance du parti unifié est le régime du parti unique ou monolithisme politique
- 3) Ouverture : L'U.N.C : VIVRA JUSQU'EN 1985 congrès de Bamenda où il prendra le nom de RDPC